

# Concours Général Agricole des Pratiques agroécologiques en zone humide 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Erwan PATTE | 06 83 56 79 68 | [epatte@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:epatte@parc-cotentin-bessin.fr)

Responsable communication

## LE CONTEXTE

Les marais du Cotentin et du Bessin sont un site pilote pour une expérimentation nationale !

Déployée sur trois territoires (les Marais du Cotentin et du Bessin, le Marais de Brouage et la Plaine Maritime Picarde), l'expérimentation nationale « Préservation de l'élevage extensif en milieux humides » est soutenue localement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie et les départements concernés.

Sur chacun de ces sites, Chambre d'Agriculture et collectivités locales travaillent conjointement en faveur du maintien et de la revalorisation de l'élevage sur ces territoires de marais.

Parmi les actions menées, le Parc des marais et la Chambre d'Agriculture organisent pour la 3<sup>e</sup> fois sur le territoire le **Concours général agricole des Pratiques agroécologiques en zone humide**.

## OBJECTIF DU CONCOURS

Récompenser le meilleur équilibre agro-écologique obtenu par les éleveurs.

Le concours concerne tous les éleveurs qui valorisent des pâturages et des prairies de fauche non semées, riches en espèces, afin d'en tirer le meilleur profit dans l'alimentation des troupeaux.

## UNE 3<sup>e</sup> ÉDITION : VALLÉE DE L'AURE

Après la vallée de la Taute en 2021 et celle de la Vire en 2022, cette 3<sup>e</sup> édition met en avant la vallée de l'Aure dans le Calvados.

4 éleveurs ont présenté 4 prairies, entre Trévières et Isigny-sur-Mer ; elles ont été visitées et analysées par le jury début juin.

## LES MEMBRES DU JURY

Le jury est composé d'agronomes (de l'Institut de l'Élevage et de la Chambre d'Agriculture), de botanistes (du Conservatoire Botanique National de Brest et du Parc des Marais), d'un ornithologue (du Groupe Ornithologique Normand) et d'un entomologue (de l'Université de Caen/INRAe). Les présidents du jury sont les lauréats de la précédente édition.

## LES RÉSULTATS

Les résultats de cette édition ont été présentés, en



présence des participants, de représentants de la Chambre d'agriculture et du Parc naturel régional, **le vendredi 8 septembre 2023** sur le stand de la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la Foire de Lessay. La lauréate, Anne-Sophie Dautresoul de Saint-Germain-du-Pert, représentera le territoire lors du concours national au **Salon International de l'Agriculture 2024**.

Contact pour plus d'informations :

Marie DEVILLE, chargée de mission Agriculture et Milieux Humides :

[mdeville@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:mdeville@parc-cotentin-bessin.fr) ou 06 49 77 45 55